



# CONSULTATION SUR LA RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE



Communiqué de presse, 28 octobre 2020

## RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE : SON REPORT AU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2021 RESTE INSUFFISANT

Suite à l'annonce, le 26 octobre 2020, du report de la réforme de l'assurance chômage au 1<sup>er</sup> avril 2021, les membres du collectif Expressions voient, dans le geste du gouvernement, une reconnaissance de l'inadaptation de cette réforme au contexte de crise sanitaire et sociale. Au-delà de la période que nous traversons, cette réforme contribuera à exclure les personnes en situation de chômage : c'est pourquoi son retrait est primordial.

### Retarder l'application de la réforme ne résout rien

Peut-on espérer que la situation économique soit, d'ici avril prochain, plus favorable à l'emploi ? Sans pessimisme exagéré, on peut en douter. Son efficacité présumée n'étant plus valable pour janvier, sera-t-elle vraiment utile au retour à l'emploi des personnes au chômage à partir d'avril ? On en doute également. En réalité, ce report ne résout rien : cette réforme, inadaptée, doit être tout simplement annulée.

*« Cette année, je devais travailler du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> novembre, soit 7 mois de CDD assurés. Pas d'ouverture au 1<sup>er</sup> avril, donc pas de contrat de travail, donc pas de chômage partiel. Je suis en fin de droits, donc mes droits ont été prolongés durant toute la durée du confinement : merci le gouvernement. Mais au-delà ? Je n'ai plus de droits à l'indemnisation. Ce n'est pas faute de chercher mais je ne trouve pas d'autre job. C'est une bonne chose que cette réforme soit reportée, mais pas suffisant. Il faut l'annuler purement et simplement. »*

Solène A., saisonnière en milieu rural

### Une réforme qui ne ferait qu'exclure davantage

Pour rappel, la réforme de l'assurance chômage prévoit notamment la révision du calcul de l'allocation journalière, réduisant considérablement les allocations des personnes ayant dû enchaîner des contrats courts. Son application, telle qu'envisagée par le gouvernement, aurait pour conséquence de faire basculer les personnes en situation de chômage dans une précarité accrue, voire, pour les plus en difficulté d'entre elles, dans la pauvreté. Or, aujourd'hui, il est primordial d'agir en faveur des personnes privées d'emploi.

« J'ai reçu un courrier de Pôle emploi annonçant que je ne vais plus être indemnisée. Avec la réforme, on va dire que le chômage baisse mais, non, c'est juste qu'on ne sera plus indemnisé. Qu'on arrête cette réforme, c'est une catastrophe. »

Régine C., 51 ans, en recherche de CDI depuis 4 ans après un licenciement

## **L'assurance chômage doit rester un outil protecteur au service de la cohésion sociale**

Les personnes en situation de chômage ont droit à une base protectrice, leur garantissant de pouvoir subvenir aux besoins du quotidien et d'être en mesure de rechercher un emploi. Aujourd'hui, c'est encore plus nécessaire. L'assurance chômage est un outil primordial pour garantir la solidarité à laquelle notre société aspire plus que jamais ces derniers mois. C'est pourquoi, nous, associations et syndicats, issus de la société civile, demandons le retrait total et définitif de cette réforme.

### **LES MEMBRES DU COLLECTIF EXPRESSIONS :**

ATD Quart Monde	Fédération des acteurs de la solidarité
CFDT	Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP)
Coorace	Secours catholique
FAGE	Solidarités nouvelles face au chômage (SNC)
	UNSA

### **CONTACTS PRESSE :**

#### **SNC Solidarités nouvelles face au chômage**

Yaëlle Szwarcensztein / 01 42 47 14 31 / [yaelle.szwarcensztein@snc.asso.fr](mailto:yaelle.szwarcensztein@snc.asso.fr)

**ATD Quart Monde** / Emilie Perraudin / 06 28 61 69 05 / [emilie.perraudin@atd-quartmonde.org](mailto:emilie.perraudin@atd-quartmonde.org)

**CFDT** / Dominique Primault / 06 43 75 92 73 / [dprimault@cfdt.fr](mailto:dprimault@cfdt.fr)

**COORACE** / Emilie Ouchet / 06 99 14 59 43 / [emilie.ouchet@coorace.org](mailto:emilie.ouchet@coorace.org)

**FAGE Fédération des associations générales étudiantes** / Cécile Thevenet / 06 75 33 79 30 / [presse@fage.org](mailto:presse@fage.org)

#### **Fédération des acteurs de la solidarité**

Audrey-Jane Baldi / 01 48 01 82 06 / 06 17 80 03 52 / [audrey-jane.baldi@federationsolidarite.org](mailto:audrey-jane.baldi@federationsolidarite.org)

#### **MNCP Mouvement national des chômeurs et précaires**

Pierre-Edouard Magnan / 06 79 91 63 18 / [pierreedouard.magnan@gmail.com](mailto:pierreedouard.magnan@gmail.com)

#### **Secours Catholique**

Djamila Aribi / 06 85 32 23 39 / 01 45 49 75 24 / [djamila.aribi@secours-catholique.org](mailto:djamila.aribi@secours-catholique.org)

**UNSA** / Vanessa Jereb / 06 26 34 09 92 / [vanessa.jereb@unsa.org](mailto:vanessa.jereb@unsa.org)